

Image not found or type unknown



Civilement responsable d'un membre de sa famille

Par **nemesis06**, le **05/04/2013** à **15:43**

Bonjour a tousrrnune question me tracasse depuis quelques temps et je n'ais personne a qui me confier, etant enfant j'ai subi des violences sexuel de la part de mon cousin agée alors a cette époque de 7 ans de plus que moi, il y a quelques mois je suis retomber sur mon dossier du jugement et j'ai vu que mon père était citer comme "civilement responsable" de mon agresseur je ne comprend pas tres bien ce que cela veut vraiment dire a cette époque tout est aller tres vite et personne na su m'expliquer ni meme mettre des mots sur ce que j'avais vecu viol ? inceste ? je ressent aujourd'hui le besoin de reouvrir cette periode de ma vie pour mettre tout a plat et eclaircir certaine zone d'ombre je souhaiterais avoir des reponses et vous remercie d'avance pour le temps que vous m'accorderais en me repondant .